

# CAPa Jardinier Paysagiste

En apprentissage  
Diplôme de niveau 3

## Perspectives et débouchés

**Métiers :** Agent(e) d'entretien des parcs et jardins, jardinier(e) paysagiste / des espaces verts

**Principales activités :** Travaux de plantation des végétaux, engazonnement, mise en place de systèmes d'arrosage, construction paysagères, travaux d'entretien des espaces verts, entretien et réglages du matériel et des équipements.

**Qui recrute ?** Entreprise du paysage, service en charge des espaces verts d'une collectivité

**Poursuites de formations/études :** Brevet Professionnel, Baccalauréat professionnel, Certificat de spécialisation

## Objectifs visés et évaluables

Acquérir les connaissances et compétences techniques et professionnelles pour entretenir et aménager les jardins, espaces verts, parcs, espaces publics.

## Contenus de formation

### Capacités générales :

CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.

CG2 - Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.

CG3 - Interagir avec son environnement social.

### Capacités professionnelles :

CP4 - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

CP5 - Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

L'individualisation des parcours permet d'adapter le programme à chaque bénéficiaire en fonction des acquis et du projet.

Possibilité de délivrer le diplôme ou des blocs de compétences

## Public et prérequis

- Jeunes âgés de 15 ans au moins (sur dérogation)
- Personne de 16 à 29 ans révolus
- Au-delà de 29 ans : Les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

## N° de fiche :

ROME : A1203 - A1202

RNCP : 38386

NSF : 214

Formacode : 25046

Nom du certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Date de publication de la fiche : 18/12/2023

Date de validité : 31/12/2028

## Contact :

Secrétariat CFA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfa.borgo@educagri.fr

## Plan et moyen d'accès :

L'établissement est desservi :

Par le réseau routier cf "Google maps"  
Lycée Agricole de Borgo

Par le réseau ferroviaire, cf "Chemin de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied)

## Handicap :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



## Condition d'inscription

- Trouver un maître d'apprentissage
- Signer un contrat d'apprentissage
- Remplir les conditions liées au public ciblé, pré-requis

## Modalité d'évaluation des objectifs

- Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables(UC).
- Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans.
- Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.
- Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construites sur la base de situations professionnelles.
- Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation.
- Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises.

## Modalité de sélection

- Dans la limite des places disponibles sur le centre de formation.
- Après entretien pour vérifier le projet de formation et projet professionnel.

## Modalité d'alternance

- 1 semaine par mois en centre
- entre Septembre et Juillet -
- 35h/semaine

## Mode de validation

- Diplômant :
- Diplôme de niveau 3,
- possibilité de valider par blocs de compétences,
- possibilité d'adapter les parcours, VAA

## Modalité pédagogique

- En présentiel :
- Mise en situation professionnelle,
- visites pédagogiques,
- interventions de professionnels ou d'experts, travaux de groupe

## Délai d'action

- Accès à la formation dès la signature du contrat d'apprentissage



## Frais pédagogique

- Aucun / Achat EPI par l'employeur

## Financement et modes de rémunération

- Financement :
- Formation financée par les OPCO, voire partiellement par l'entreprise ou se déroule l'apprentissage.

- Rémunération :
- Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation à la charge de l'employeur

## Durée

- 2 ans
- 1608 heures / an
- 25% du temps (soit 408h par an) s'effectue au centre
- 75% du temps (soit 1200h par an) s'effectue en Entreprise

